

RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 7 JUIN 2019

Vendredi 7 juin, les Conseillers Communautaires se sont réunis à Quiberon pour voter la mise en place d'une aide aux commerces de proximité, valider le plan d'actions de la Destination « Bretagne Sud », initier le schéma d'accessibilité du réseau des médiathèques, définir les tarifs des Guides de Randonnées et faire état des travaux d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal.

Une aide financière pour le commerce de proximité

Afin de soutenir et de développer les activités de commerces, notamment des très petites entreprises, et de redynamiser les centre-bourgs, Auray Quiberon Terre Atlantique et la Région Bretagne, en partenariat avec les Chambres Consulaires, mettent en place un « Pass Commerce Artisanat ».

Le maintien et le développement des très petites entreprises du commerce et de l'artisanat est un des enjeux majeurs de la politique économique régionale. C'est la raison pour laquelle, la Région Bretagne a proposé à Auray Quiberon Terre Atlantique de préciser les contours d'un dispositif d'accompagnement, appelé « Pass Commerce Artisanat », adapté au besoin des commerçants et des artisans du territoire.

Ce nouveau dispositif d'aide directe vise à financer la création, la reprise, l'extension ou la modernisation des commerces indépendants (boutiques de vêtements, d'objets, boulangers, bouchers, cafetiers...) situés sur certains périmètres des Communes de moins de 5000 habitants à savoir Belz, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Quiberon, Sainte-Anne Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon, La Trinité-sur-Mer.

Cette aide, d'un montant maximal de 7 500 €, est cofinancée par Auray Quiberon Terre Atlantique et la Région Bretagne.

Comment en bénéficier ?

Pour formuler une demande d'aide financière dans le cadre du « Pass Commerce Artisanat », contacter les Chambres Consulaires qui analysent la recevabilité des projets et, cas échéant, aident à monter les dossiers de demandes d'aides.

→ Chambre de Commerce et d'Industrie - 02 97 02 40 00 - auray@morbihan.cci.fr

→ Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 02 97 63 95 25 - service.economique@cma-morbihan.fr

Une série de mesures pour dynamiser le tourisme en Bretagne Sud

Le tourisme balnéaire, les activités et les événements nautiques ont un impact direct (hébergement, restauration, commerce, activités de loisirs,...) et indirect (services à la personne, garde d'enfants, ménage, entretien du jardin, artisanat...) sur 20% des emplois du territoire. C'est pourquoi Auray Quiberon Terre Atlantique a accepté la proposition de la Région Bretagne de devenir territoire pilote à l'échelle de la Destination « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan » pour fédérer les acteurs et valoriser les activités liées à la mer (nautisme, pêche, conchyliculture, thalassothérapie...) à l'échelle de 7 intercommunalités*.

La Région Bretagne a identifié « 10 Destinations touristiques », qui correspondent aux aires de fréquentation et de consommation des touristes. Ces « Destinations touristiques » sont des univers complémentaires, permettant de définir une offre plus lisible et attractive à l'échelle régionale.

Dans ce cadre, Auray Quiberon Terre Atlantique et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) ont été désignées pour animer la Destination « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan » qui regroupe 7 intercommunalités*, soit environ 23% des lits marchands régionaux.

Objectifs : définir une stratégie commune pour optimiser l'itinérance et faciliter l'accès aux offres touristiques, structurer les activités de villégiature, favoriser le développement du tourisme d'affaires, des courts séjours, et intégrer les problématiques touristiques aux politiques publiques, en lien avec les acteurs privés.

Aussi, afin d'atteindre ces objectifs, la Communauté de Communes propose de mettre en oeuvre, dès cette année, 5 actions concrètes :

- organiser un Prix de l'innovation pour les mobilités touristiques,
- relancer les entretiens du nautisme,
- mesurer l'impact économique et environnemental de la plaisance sur les îles,
- soutenir les formations spécifiques aux professionnels des activités liées à l'eau,
- aider les activités nautiques et les conchyliculteurs à obtenir des financements pour l'acquisition d'équipements, de matériels et d'aménagements améliorant le confort de l'accueil des clientèles.

* La Destination « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan » réunit Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Lorient Agglomération, les Communautés de Communes de Belle-Ile-en-Mer, Blavet Océan, et Auray Quiberon Terre Atlantique.

Comment faciliter l'accès aux médiathèques ?

La mise en réseau des médiathèques permet aujourd'hui à 21 Communes de bénéficier d'aides financières de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bretagne à hauteur de 50% pour réaliser des travaux sur leur équipement et acheter du mobilier ou du matériel informatique. La réalisation du schéma d'accessibilité de ce réseau permet de bonifier ces dotations de 10%.

C'est pourquoi la Communauté de Communes propose aux 21 Communes membres du réseau d'identifier, ensemble, les difficultés rencontrées par certains profils d'usagers pour accéder physiquement ou numériquement aux médiathèques et à leurs contenus (personnes éloignées géographiquement, socialement, ou en situation de handicap moteur, sensoriel visuel, sensoriel auditif, mental, psychique ou cognitif).

Ce diagnostic doit permettre d'élaborer un ensemble de réponses concrètes pour faciliter l'accès de ces publics à l'offre culturelle du réseau (mises aux normes des bâtiments, des sites internet, des animations, des collections, du matériel et des outils numériques adaptés...) et permettre aux Communes membres de bénéficier de dotations supplémentaires pour les financer.



Aménagement du pôle d'échanges multimodal : un projet de 10 ans

En 2030, la gare accueillera 1,4 million de passagers par an. C'est deux fois plus qu'en 2016. Pour accueillir ces voyageurs (visiteurs, habitants, professionnels...) la Communauté de Communes mène actuellement les travaux d'aménagement d'un Pôle d'Echanges Multimodal, opérationnel dès 2021, soixante ans après l'arrivée du rail à Auray (1960).

Dans le contexte d'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, cet investissement doit permettre de garantir la fréquence des TGV, de gérer et coordonner ces flux en connectant tous les modes de transport (piétons, vélos, scooters, taxis, cars, TER, TGV, Auray Bus, Breizhgo, Tire-bouchon, voitures électriques...) et de les irriguer vers l'ensemble des Communes du territoire, notamment grâce à une voie d'accès par le nord. La gare va gagner



Crédit : AREP

en quantité et qualité de services et commerces et sera bien plus accessible grâce à des aménagements pour personnes à mobilité réduite, une passerelle entre Brec'h et Auray et deux larges parvis réservés aux piétons.

LE CALENDRIER

▪ 2011 - 2013

Le Pays d'Auray coordonne des études préliminaires.

▪ 1^{er} Janvier 2014

Auray Quiberon Terre Atlantique est créée.

Le projet de Pôle d'Echanges Multimodal se précise, dans sa dimension économique et urbanistique.

▪ 12 Novembre 2015

Un contrat de pôle est signé par l'ensemble des partenaires, officialisant un investissement de 28 M€ financé par Auray Quiberon Terre Atlantique (19,5M€), l'Etat, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau.

▪ 2016

L'étude de programmation est lancée.

▪ 2017

Les premières réunions d'information et de concertation publique sont organisées à Auray, Brec'h et Quiberon. En juillet, la Ligne à Grande Vitesse est née : Paris n'est plus qu'à 2h40 d'Auray.

▪ 2018

En juin, Auray Quiberon Terre Atlantique et les Communes d'Auray et de Brec'h présentent les projets d'aménagement aux habitants et professionnels du quartier de la gare.

▪ **2019**

Les travaux de réfection des réseaux (assainissement, eau potable, pluviale, électricité) sont lancés.

▪ **Juillet 2019 - Fin 2021**

Création des parkings et du parvis au sud.

▪ **Septembre 2019 - Avril 2021**

Construction de la passerelle.

▪ **Janvier 2020 - Juin 2020**

Déconstruction du magasin Gamm Vert.

▪ **Février 2020 - Avril 2021**

Construction et aménagement du nouveau bâtiment voyageurs.

▪ **Juillet 2020 - Octobre 2021**

Création voie d'accès, parking et parvis au nord.

▪ **Octobre 2020 - Juin 2021**

Aménagement gare routière.

▪ **2021**

Réhabilitation de l'actuelle gare.

5 coffrets « balades et patrimoine » pour l'été

Pour découvrir le riche patrimoine naturel et bâti de la Communauté de Communes, les habitants et visiteurs d'Auray Quiberon Terre Atlantique bénéficient aujourd'hui de 43 circuits pédestres retenus selon les critères du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de 11 circuits vélo et de 8 circuits VTT labélisés.



Afin de valoriser ces idées de balades auprès de plus grand nombre, habitants et visiteurs, la Communauté de Communes édite actuellement 1600 exemplaires de chacun des 5 coffrets thématiques (Baie & Golfe, Terres d'Auray, Ria & Dunes Sauvages, Presqu'île et Îles et un coffret spécifique VTT).

Aussi, pour qu'ils soient le plus accessibles possible, Auray Quiberon Terre Atlantique propose de les mettre en vente au sein des 10 Bureaux d'Information Touristique du territoire, pour

un montant de 2 et 4 euros, selon le nombre de parcours. Les Communes qui souhaiteront diffuser ces supports pourront, quant à elles, acheter directement les coffrets à l'Office de Tourisme, à prix coûtant.



**Retrouvez l'ensemble des notes de synthèse
sur le *Portail Communautaire* et toutes les délibérations
sur le site de la Communauté de Communes
www.auray-quiberon.fr, rubrique « Conseils et délibérations »**

